

*L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.*

## — PRIX DU PÉTROLE —

**Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 12 mars 2021** – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 12 mars 2021 :

- Le prix de l'essence augmentera de 5,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.
- Le prix du propane augmentera de 0,5 cent le litre pour Superior Propane, de 1,9 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 5,5 cents le litre pour Island Petroleum et de 3,4 cents le litre pour Kenmac Energy et Noonan Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 128,7 et 129,8 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 127,9 et 129,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 96,2 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 87,5 et 90,2 cents le litre.

Partout au pays, les Canadiens font face à une hausse des prix de l'essence. Les prix ne cessent de grimper en raison de l'augmentation de la demande et de la réduction de l'offre. À l'heure actuelle, la production d'essence aux États-Unis a diminué de 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, alors que la demande augmente avec la reprise de l'économie américaine. Cela a un impact direct sur le prix de l'essence au Canada atlantique, puisque le prix de base de l'essence dans la région est fixé quotidiennement au New York Mercantile Exchange.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 19 mars 2021.